

## **JOURNEES DU PATRIMOINE 2025 – 21/09/2025**

### **PUITS DE CHEVALEMENT ET 10 ARCHES**

Les 42e Journées européennes du patrimoine se déroulent les 20 et 21 septembre 2025, sur le thème national cette année du « patrimoine architectural ».

C'est donc en toute évidence que nous avons choisi, les élus municipaux et les membres de la commission citoyenne patrimoine, de vous présenter ce matin un patrimoine architectural important de la commune, vestige de son histoire industrielle et celle de tout un bassin, il s'agit donc du « puits de chevalement n°9 ainsi que son estacade et ses 10 arches » au pied desquels nous nous trouvons.

Depuis 2023, après réception d'un courrier de l'UDAP (Union Départementale des Architectes du Patrimoine) concernant la veille sanitaire des édifices d'Ardèche protégés au titre des monuments historiques, qui nous informait que l'édifice était en mauvais état avec une dégradation rapide, la municipalité a décidé de lancer une opération de sauvetage.

Mais avant d'en arriver à vous expliquer le projet de réhabilitation, je vais m'attacher à vous faire un rapide historique de ce Chevalement et de l'histoire du minerai de fer à Saint-Priest et ses alentours.

Les sources utilisées sont des documents transmis par Mme Mercoeur, conférencière à l'Office de Tourisme « Cœur d'Ardèche » ainsi que des informations prises dans les travaux de fin d'étude d'architecture de Sara Guérin en 1999 (que vous pouvez aussi trouver dans le livre réalisé par le Comité des Fêtes sur l'histoire de Saint-Priest d'hier à aujourd'hui), et enfin un témoignage d'un ancien mineur, « Mr Mathon », habitant de la commune décédé aujourd'hui, recueilli par Brigitte Benoit d'Entrevaux.

Le chantier étant interdit au public, nous ne pourrons pas aller sous le chevalement ni sur l'estacade et sous les arches. Et je vous remercie d'avance pour votre indulgence pour le récit, n'étant pas une professionnelle des conférences et de bien vouloir mettre vos téléphones portables sous silencieux.

Commençons par un peu d'histoire...

Le puits de chevalement n°9 qui se trouve au-dessus de nous est un édifice « romantique » vu de loin, dans un cadre de verdure, un édifice chargé d'histoire et majestueux. Il est aussi et surtout un témoignage de l'activité minière de Saint-Priest et du bassin privadois. Ce chevalement, propriété donc de la commune depuis 2016 est situé au quartier des mines, derrière l'ancienne usine de soie de Chalamon, tout près d'ici.

Le début de la prospection de la mine de fer date de 1837. Le fer de la région de Saint-Etienne dans la Loire et de la vallée de la Gier était d'une qualité médiocre. Les sociétés de métallurgie cherchaient ailleurs, ce qui les avait conduits ici. Et dès le démarrage, ceux sont 3680 tonnes qui sont extraites. Ce minerai, une hématite rouge, est dans le bassin privadois d'une bonne qualité et en plus, en quantité importante puisque la couche, dit-on, atteint 4 à 5 mètres d'épaisseur. Ce minerai contient 25 à 45 % de fer. En 1850, la production augmente à 100.000 tonnes puis jusqu'à 258.000 tonnes en 1869.

Le chevalement du puits n°9 que vous voyez devant vous est construit cette année-là en pierre et en brique. Il s'agit du seul vestige de ce type aujourd'hui car les autres puits étaient en fer ou en bois, ce qui lui confère encore plus un caractère particulier.

Mais avant la construction du puits de chevalement n°9, plusieurs puits étaient en fonction ; et le quartier des Mines est créé à partir de 1843 avec des logements pour les mineurs, une chapelle et une école. Le minerai de fer extrait des profondeurs était transporté par chariots (plus de 500 chariots par jour traversaient Privas) tirés par des bœufs jusqu'à La Voulte. Et ces convois ramenaient du charbon pour les machines à vapeur.

Dans une délibération municipale de Privas en 1855, il est dit que les privadois se plaignaient des encombrements dus à ces va-et-vient incessants, la circulation était dangereuse et la poussière rouge était intenable pour les habitants où elle s'infiltrait partout.

A Saint-Priest la compagnie occupait une moyenne de 200 ouvriers. L'ensemble des concessions employait alors un millier d'ouvriers qui étaient appelés « Les peaux rouges » ou « Les diables rouges », vous imaginez bien pourquoi.

En 1862, finis les chariots tirés par les bœufs, c'est l'ouverture d'une ligne de chemin de fer reliant Privas à Le Pouzin dont l'objectif était d'acheminer le minerai vers les hauts fourneaux de la vallée du Rhône puis l'ouverture aux voyageurs. Cette ligne permet de faire passer le convoi minier près des lieux d'extraction du minerai, en particulier le puits n°9. La construction de cette ligne de chemin de fer nécessite la construction d'un viaduc sur l'Ouvèze en 1857, puis la construction d'une gare à Privas en 1861. Le chantier est énorme entre Privas, Chomérac, Livron : des murs de soutènement, des ouvrages d'art, des petites gares...

Au moment le plus fort, il y avait 4 concessions minières sur le bassin de Privas :

- La concession de Veyras en 1843 accordée à la famille Ardaillon, fonderies de l'Horme
- La concession de Saint-Priest en 1849, accordée à la famille Revol, fonderies du Pouzin-La Voulte. Elle occupe 650 hectares sur Saint-Priest et Privas.
- La concession du Lac en 1853, accordée à la société des fonderies et forges de Terrenoire, la Voulte et Bessèges. Cette concession occupe une partie de Saint-priest. Le puits n°9 est sur cette concession.
- La concession de Fraysse accordée en 1859, à la famille Granger Veyron, propriétaires de la fonderie de Soyons, se situe aussi sur la commune de Saint-Priest. Cette exploitation est abandonnée un an plus tard, faute de rentabilité.

Avec ces 4 concessions, le bassin de Privas se situe au 4<sup>ème</sup> rang de la production de fer en France.

La production minière se maintient florissante jusqu'en 1873. Le déclin débute en 1882-1883. Les principales causes sont : l'épuisement des sites, l'appauvrissement du minerai, et la présence d'eau qui descend du Coiron et s'infiltré dans les puits et les galeries. L'exploitation cesse en 1886 à Saint-Priest.

Deux sondages à 120 et 180 mètres de profondeur près du château d'Entrevaux et dans le ruisseau du Verdus, ne traversent que des couches stériles, c'est le déclin de l'exploitation !

Entre 1887 et 1890, une galerie d'exhaure parallèle aux galeries exploitées est construite afin de récupérer et évacuer l'eau mais ça ne fonctionne pas.

Il est trop tard, en 1892, c'est la faillite, la production cette année-là ne sera plus que de 40.000 tonnes et les autres mines et concessions sont aussi fermées. La plupart des bâtiments sont détruits. La fermeture définitive des mines en 1913 marque la fin d'une époque.

Ces mines de fer ont été un moteur économique pour Saint-Priest et le bassin pendant près de 70 ans. Elles ont employé des ouvriers, créé des infrastructures (machines, bâtiments...), généré des transports vers des forges ou des hauts fourneaux. Le minerai servait pour les forges locales et pour la sidérurgie.

Entre 1930 et 1950, la concession est reprise par les établissements Lefranc Bourgeois pour le minium, qui est un colorant et antirouille pour les peintures.

Les mineurs « aux gueules rouges », lampe à acétylène en main et le pas lourd, ont disparu. Mais le quartier des Mines, qui porte toujours son nom aujourd'hui, a gardé sa teinte ocreuse caractéristique, et la montée de la « Casbah » tout près, est restée ainsi que la route de la Ribaude qui datent de cette époque.

Vous comprenez peut-être mieux aussi pourquoi tout le mobilier urbain de la commune (arrêt de bus, barrières, rembarde et même les tee-shirts de nos agents communaux) sont de cette couleur ocre bordeaux. Tout simplement un rappel et un clin d'œil à cette époque !

\*\*\*\*\*

Qu'est-ce que le Puits de chevalement n°9 :

A quoi servait cet édifice ? Construit en 1869 en brique, pierre de basalte (socle du quai et certaines arches), en schiste (principalement la maçonnerie), en grès (beaucoup de pierres de taille ont disparu), en ciment (le sol sous le chevalement), en enduit (façade Est et à l'intérieur du pavillon haut), il servait à tirer le minerai hors de la terre, à une profondeur de 100 mètres, grâce à une machine d'extraction de 35 chevaux-vapeur en un cylindre à l'étage supérieur, en grande partie aujourd'hui disparu.

Pour circuler, il y avait un escalier qui permettait d'accéder au niveau supérieur du chevalement et aux machines (on voit encore des vestiges de ces escaliers).

Le puits de Chevalement n°9 est inscrit aux Monuments historiques de France en 1995.

Cédé à la commune en 2016 avec les 10 arches et un ensemble de terrains pour l'euro symbolique, il est devenu depuis 2021 le nouveau logo de la municipalité, signe de son attachement à ce patrimoine industriel extraordinaire.

Les 10 arches que vous voyez là, alignées devant le Chevalement, servaient à recueillir les wagonnets qui remontaient chargés de minerai. Un système, à la cime des arches, permettait de les basculer afin de faire tomber le minerai dans les réserves situées en dessous. Le minerai était ensuite chargé dans le train.

\*\*\*\*\*

Voici quelques données concernant les lois qui régissaient le travail des enfants à cette époque :

En 1841 : maximum 8h par jour pour les moins de 12 ans et maximum 12h par jour pour les moins de 16 ans.

En 1874 : maximum 6h par jour pour les 12-15 ans, si absence de certificat d'études primaires (d'où la création d'école par les exploitants)

A partir de 1892 : travail interdit aux enfants

\*\*\*\*\*

Et demain ? Quel projet ?

Pendant très longtemps après l'arrêt de l'activité, ces édifices ont été complètement abandonnés et envahis par la végétation et finalement peu connus des habitants arrivés après, tant ils étaient devenus invisibles et inaccessibles. C'est le projet de création de la voie verte de La Payre entre Privas et Le Pouzin, conduit en 2015 par Jacques Merchat, (ancien maire de Saint-Priest et vice président à la CAPCA en charge de l'aménagement du

territoire à ce moment là), qui a révélé à nouveau au grand jour le chevalement et ses arches, avec toutes ses fragilités.

La nouvelle équipe municipale s'est donc lancée dans un projet de réhabilitation de ce patrimoine rare en confiant la délégation de maîtrise d'ouvrage au SDEA (Syndicat Départemental d'Équipement de l'Ardèche) en 2023. Le diagnostic a révélé une désolidarisation des maçonneries à cause de la végétation. Les nombreuses pierres de taille qui ont disparues ont fragilisé la structure, le mortier de joint s'est délité et le mur de soutènement s'est dégradé et déstabilise l'assise des arches et entraîne leur basculement.

Un premier chantier de débroussaillage important a été mené en septembre 2024 pour rendre les ouvrages plus lisibles et permettre des relevés précis par drone. La maîtrise d'œuvre a été confiée au cabinet d'architecture Texas, spécialisé en bâtiments du patrimoine, qui a procédé également à la clôture du site avec ces barrières haras.

Les travaux de rénovation pour le Chevalement consisteront à purger les maçonneries, les consolider par reprise de scellement au mortier de chaux, combler certains trous pour éviter à quiconque de grimper sur les vestiges. La végétation du dessus ne pourra pas être conservée pour la stabilité de l'édifice, les racines des arbres continuant à s'infiltrer. Une arase pour étanchéifier sera donc réalisée au sommet. Pour accéder au chevalement depuis la voie douce, un escalier en corten permettra de franchir le fossé puis on suivra un cheminement. Un autre accès se fera par le haut par un chemin piéton.

Pour les arches, il sera nécessaire de resolidariser les piliers, contreventer les arches pour éviter les risques de chutes de pierres. Pour les murs de quai, plusieurs techniques de consolidation sont étudiées et restent à affiner.

Les objectifs finaux recherchés sont d'une part, la conservation d'un patrimoine industriel remarquable inscrit, et d'autre part, permettre aux citoyens d'aujourd'hui de le retrouver, pouvoir y accéder. In fine, un petit théâtre de verdure sera créé pour l'organisation de quelques événements musicaux ou théâtre.

En mars 2025, la commune a émis le souhait d'étendre la protection du puits de chevalement au titre des monuments historiques aux 10 arches et leurs ouvrages annexes. La commission régionale du patrimoine et de l'architecture s'est réunie en 04/2025 et a pris un arrêté autorisant l'extension de la

protection le 12/09/2025. L'inscription des 10 arches et estacade sera voté au Conseil Municipal de demain, lundi 22 septembre 2025.

La DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) porte un intérêt à ce projet et y est associée depuis son lancement.

L'enveloppe prévisionnelle financière du projet étant importante (1.000.000 € HT) et ne pouvant pas être supportée seulement par la commune au regard de son intérêt patrimonial ; des demandes de subventions sont en cours auprès de multiples partenaires potentiels : l'Europe, l'Etat (et je remercie Mr le Sous-Préfet de sa présence et son intérêt pour ce site), la Région via la DRAC, le Département, la CAPCA, la fondation du patrimoine, la fondation Mérimée, le Crédit Agricole en tant que mécénat privé. D'autres mécénats privés, aussi bien d'entreprises ou de particuliers sont prévus sous forme de souscription via la Fondation du Patrimoine.

Il est envisagé de scinder l'opération de réhabilitation en deux tranches :

1<sup>ère</sup> tranche : puits de chevalement, théâtre de verdure et leurs abords

2<sup>ème</sup> tranche : enfilade des 10 arches, murs du quai.

Sans financements extérieurs, la réhabilitation ne pourra pas être envisagée. La participation collective sera indispensable pour sauver ce patrimoine, véritable symbole et identité de notre territoire.

\*\*\*\*\*

Lecture du témoignage de Mr Mathon, ancien mineur à Saint-Priest.

\*\*\*\*\*

Présentation de photos anciennes et plan du projet de réhabilitation.

\*\*\*\*\*

Conclusion : Sur la trace de nos ancêtres, souvenons-nous parfois que nous marchons dans leurs pas et que nous vivons grâce à des racines et des ailes.

Et si finalement, ce dont nous avons hérité était notre plus grande chance pour construire notre avenir ? Les entreprises peuvent être délocalisées, l'actualité locale nous le rappelle bien malheureusement, mais le patrimoine lui est bien là, et n'est pas délocalisable. Parfois c'est la seule « richesse » d'un village.

Je pense, et je ne suis bien évidemment pas la seule, qu'il est de notre devoir de le conserver. Derrière ces pierres, il y a une histoire vraie, une aventure humaine qu'on ne doit pas oublier.

Ce matin je lisais dans la presse une phrase de Stéphan Bern qui dit « Si on lâche le patrimoine, on a tout perdu. » Loto du Patrimoine.

Si vous voulez en savoir plus sur la partie historique, vous pouvez vous inscrire après renseignements sur les dates des visites commentées chaque année par l'Office de Tourisme auprès de Mme Mercoeur, conférencière. Merci de votre attention.